

UNIVERSITE PARIS 7

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice des systèmes d'information, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS 7, session 2019

L'Administrateur Provisoire de l'université Paris Diderot – Paris 7,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice des systèmes d'information, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS 7, au titre de l'année 2019 :

Madame BELLEMARE Pascale, ingénieure de recherche, présidente, Université Paris Diderot Paris 7, Paris.

Monsieur FREHEL Alain, ingénieur de recherche, vice-président, Université Paris Diderot Paris 7, Paris.

Monsieur ABDERREZAGUE Nacim, ingénieur d'études, expert, Ministère de l'éducation nationale et de la Jeunes, Paris.

Madame ETCHEBEST Catherine, professeur des universités, Université Paris Diderot Paris 7, Paris.

Monsieur GRASSART David, ingénieur de recherche, Université Paris Descartes Paris 5, Paris.

Monsieur ROUSSEL Xavier, ingénieur d'études, Université Paris Descartes Paris 5, Paris.

Madame GANCEL Vanessa, ingénieur d'études contractuelle, suppléante, Université Paris Diderot Paris 7, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

17 JUL. 2019

Fait à Paris, le



Reiner VEITIA